



Ligue d'Escrime
de l'Académie
de Paris

Le CTR
Maître WITTMER Fabrice

Paris, le 16 février 2018,

QUALIFICATION POUR LES ½ finales M15 H2024
- 25 MARS 2018 FLEURET à Hénin Beaumont / EPEE à Pont-à-
Mousson - 1 AVRIL 2018 SABRE à Limoges -

Veillez trouver ci-joint les quotas pour les ½ finales M15 H2024

FH M15 : Quota Paris = 21 ☛ Les 21 premiers du classement de ligue réactualisé après le championnat de Paris du 11 mars 2018 seront qualifiés.

FD M15 : Quota Paris = 18 ☛ Les 18 premières du classement de ligue réactualisé après le championnat de Paris du 11 mars 2018 seront qualifiées.

EH M15 : Quota Paris = 13 ☛ Les 13 premiers du classement de ligue réactualisé après le championnat de Paris du 04 mars 2018 seront qualifiés.

ED M15 : Quota Paris = 11 ☛ Les 11 premières du classement de ligue réactualisé après le championnat de Paris du 04 mars 2018 seront qualifiées.

SH M15 : Quota Paris = 11 ☛ Les 11 premiers du classement de ligue réactualisé après le championnat de Paris du 11 mars 2018 seront qualifiés.

SDM : Pas de Quota ☛ L'ensemble des tireuses du classement de ligue réactualisé après le championnat de Paris du 11 mars 2018 sera qualifié.

Les inscriptions aux ½ finales seront effectuées par la ligue. Vous devez prévenir la ligue si l'un de vos tireurs ne participe pas à cette épreuve, avant le **19 MARS 2018 pour le fleuret et l'épée. Avant le 26 MARS 2018 pour le sabre** afin de sélectionner le tireur suivant du classement.

Ne pas oublier de me communiquer le nom de votre arbitre.